

Communiqué de presse

Lamballe-Armor, le mercredi 14 mai 2025

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LAMBALLE TERRE & MER POURSUIT SA DYNAMIQUE PARTICIPATIVE ET LANCE UN NOUVEL APPEL À CANDIDATURES

Le Conseil de développement de Lamballe Terre & Mer lance un nouvel appel à candidatures et propose aux habitants et structures du territoire de rejoindre sa dynamique collective et engagée. Cette instance consultative officielle de l'Agglomération est un espace de dialogue citoyen, où l'on réfléchit ensemble à des idées pour nourrir les décisions des élus.

UN ESPACE D'ÉCHANGES ET DE REFLEXION POUR ACCOMPAGNER LES CHOIX DES ÉLUS DANS LEURS PROJETS

Installé en janvier 2024, le Conseil de développement est composé d'une 50^{aine} de représentants de la société civile investis dans la vie locale (citoyennes, citoyens, représentants de structures ou entreprises œuvrant sur le territoire) qui souhaitent donner leur avis et être force de propositions pour accompagner les choix des élus dans leurs projets.

Les sujets étudiés peuvent être issus d'une demande de Lamballe Terre & Mer ou d'un choix des membres du Conseil de développement sur diverses thématiques comme l'environnement, l'économie, la mobilité, la santé, l'habitat, la vie sociale, la jeunesse, le sport... sans se limiter aux domaines de compétence de l'agglomération.

Le Conseil de développement peut participer également à des concertations, animer le débat public, favoriser le développement de la participation citoyenne...

Bien que ne disposant pas de structure juridique, le Conseil de développement est autonome pour gérer son activité. Anne-Gaud Millorit, conseillère communautaire et Maire de Moncontour, est l'élue référente au sein du Conseil communautaire pour articuler la collaboration avec cette instance.

Dès son installation en fin janvier 2024, les membres du Conseil de développement ont abordé un sujet complexe mais fondamental : donner un avis sur le Plan Climat Air Energie Territorial à la demande de l'agglomération. Organisés en groupe de travail, ils ont cherché des informations, analysé les documents, confrontés leurs avis... pour produire une contribution d'une quarantaine de pages qui a servi à Lamballe Terre & Mer pour améliorer son projet avant de le soumettre au vote final en juillet prochain.

Ils explorent aussi d'autres grands enjeux comme les mobilités du quotidien, la gestion des déchets, les effets de l'érosion littorale, la ressource en eau ou encore les leviers pour bien vivre ensemble sur le territoire.

UN NOUVEL APPEL A CANDIDATURE POUR POURSUIVRE LA DYNAMIQUE MISE EN PLACE

Plus d'un an après l'installation de l'instance et déjà de nombreux sujets traités, le Conseil de développement de Lamballe Terre & Mer souhaite se donner l'opportunité d'étoffer la diversité de ses membres et la représentation de tous les secteurs du territoire.

Vous habitez ou vous travaillez sur Lamballe Terre & Mer ? Vous avez envie de vous impliquer dans la vie de votre territoire, de partager vos idées, de débattre, ou simplement de mieux comprendre les enjeux locaux ? Le Conseil de développement vous ouvre ses portes !

En pratique

- Appel à candidature ouvert jusqu'au 15 juin 2025
- Ouvert avec les mêmes modalités qu'à la création : citoyennes, citoyens et représentants de structures ayant un lien direct avec le territoire
- Pour candidater : formulaire en ligne sur lamballe-terre-mer.bzh

*Point presse du mercredi 14 mai 2025, 17h, Espace Lamballe Terre & Mer - Salle du Président (Lamballe-Armor)
en présence des 3 co-présidents du Conseil de développement :*

- Louise BAZUS
- Bernard CHENEVEZ
- Dominique YOU

*Contact presse
Direction communication : communication@lamballe-terre-mer.bzh*